Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260113-202601003-DE

2026-01-003
Séance du Mardi 13 Janvier 2026

MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
6 rue de Rennes
35530 BRÉCÉ
Tel : 02 99 00 10 09
Courriel
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

AFFICHAGE
(en vertu de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	16
Absents représentés	3
Absents excusés	
Absents	

L'an deux mil vingt six, le treize Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHEVANCE Christophe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le sept Janvier deux mil vingt six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. CHEVANCE Christophe, Mme PÉDRONO Marie-Jo, M. BOINET Philippe, Mme CADIEU Marie-Odile, M. POULLAOUEC Michel, M. GUÉLOU Gildas, M. JOUAN Thierry, M. MAQUIGNEAU Eric, Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile, M. LEROY Pascal, Mme GALLAIS Christine, Mme BEAUDOUIN Bénédicte, M. BAGOUET Jean François, Mme NADLER Sarah, M. SOURDRIL Guillaume, Mme DENIS Alexandra

Excusés : Excusés ayant donné procuration : Mme PERCHE Olivia à M. LEROY Pascal, Mme LEROUX Geneviève à Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile, Mme LEHUGER Virginie à M. BAGOUET Jean François

Absents :

Assistant également à la séance :

A été nommée secrétaire : Mme PÉDRONO Marie-Jo

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non participé
A l'unanimité	19	0	0	

2026-01-003 – SUBVENTIONS – Subvention Amhv

La demande de subvention de l'AMHV a été transmise le

En raison d'un contexte financier particulier, Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée dès janvier 2026 une avance sur subvention 2026,

Le dossier présente un montant demandé est de 4 511,90 €.

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260113-202601003-DE

Monsieur le Maire propose de valider une avance de 90 % de cette subvention, soit 4 000 € dès janvier 2026.

Le dossier de demande de subvention sera soumis à l'avis de la commission finances/vie associative le 3 février 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- **vote une subvention d'un montant de 4000 € à l'AMHV correspondant à une avance sur 2026.**
- **Le solde sera versé après le vote du BP 2026 (fin mars 2026)**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire
Christophe CHEVANCE

MAIRIE DE BRECE
(Ille-et-Vilaine)